

## COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION – COMMISSION *Données* DU CNIG DU 25/06/2014

**Objet :** Réunion de la commission *données* du CNIG du 25/06/2014.

### Ordre du jour :

1. Point d'avancement de la liste de données et services demandée dans le cadre de la directive INSPIRE, résultats des travaux du GT « liste »,
2. INSPIRE et les travaux de maintenance engagés fin 2013 début 2014 par la Commission Européenne, enjeux et perspective,
3. Point d'avancement du groupe de travail Occupation du sol grande échelle OCS GE,
4. Point de situation sur les travaux des groupes de travail « Plan corps de rue simplifié » (dits « RTGE »), liés à la réforme DT DICT,
5. Présentation de la BAN et de sa mise à jour collaborative.

### Documents joints :

- 4 Présentations : GT Listes, MIG, OCS GE, BAN.

**Prochaine réunion de la commission :** le jeudi **2 octobre 2014 de 10h30 à 13h00** en salle Arago à l'IGN.

### Liste de diffusion

Participants - Organisme	Participants - Organisme
Dominique Caillaud, président de la commission Benoit David (MEDDE/MIG) Bertrand Clergeot – OGE Benoit Gourgand – CEREMA Carole Lecomte (Géo-Normandie) Cédric Ansard (GéoPicardie) Francis Merrien – MEDDE François Salgé – MEDDE Frédéric Brönnimann – IGN/CFDT Joël Tignon (CR Nord-Pas-de-Calais)	Jean-Luc Biscop – MCC/DGP/DSIP Jean-Luc Fouquart – IGN/DPC Jean-Yves Chatelier – INERIS Marc Leobet – MEDDE/DRI Marie-Louise Zambon - DPC Pascal Lory – IGN /appui CNIG Pierre Vergez – IGN /appui CNIG Véronique Lemaire – IGN/D2SI Yves Riallant – AFIGEO
Personnes à informer : Liste Commission-Données du CNIG	

Date	Visa	Nom	Organismes
Relecture	07/07/2014	Les participants.	Commission animation Territoriale.
Validation	29/08/2014	D.Caillaud	Président

## Compte rendu synthétique :

### **1. Point d'avancement de la liste de données et services demandée dans le cadre de la directive INSPIRE, résultat des travaux du GT « liste »**

**par Pascal Lory, IGN CNIG**

**Voir présentation en PJ.**

Comme prévu, la liste 2014 des 8000 séries de données issues du Géocatalogue a fait l'objet d'évaluations et de propositions associées par un groupe de travail qui s'est appuyé sur le thésaurus d'affectation des séries de données, accessible sur le Géocatalogue :

<http://www.geocatalogue.fr/www/affectthemes.html>

Une attention particulière a été apportée pour que les principes de ce document ne soient jamais contredits, bien qu'il ait été complété au fur et à mesure des thématiques abordées.

3200 séries de données ont été jugées correctement déclarées, soit 40%. Pour le reste, il y a 12% de doublons, 9% estimées hors du champ INSPIRE et 39% de séries de données pour lesquelles une proposition de modification du thème dominant est avancée. Ainsi que cela est affiché sur le site du CNIG [http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=5963](http://cnig.gouv.fr/?page_id=5963) où la liste est à disposition, tout commentaire pourra être transmis au CNIG.

Ce travail reflète l'état du Géocatalogue en janvier 2014. Il ne pourra avoir des conséquences que sur le prochain rapportage puisque pour cette année la liste a été envoyée en l'état. Cependant, dans les années à venir l'accélération du processus de déclaration des métadonnées pourrait multiplier le nombre de lignes à traiter et rendre impossible la tâche du tri. Rappel : On attend en 2020, jusqu'à 100 000 séries de données.

#### **Pistes d'amélioration proposées pour les années à venir :**

- Le Thésaurus : Il s'agit de compléter ce document et de le rendre plus visible, sinon incontournable aux pourvoyeurs du Géocatalogue. Une version augmentée devra être proposée à la Commission Données.
- Affiner les moissonnages : Des questions demeurent dans le processus national : Comment éviter que soient moissonnées des données légitimes dans un catalogue local mais pouvant être considérées comme des duplicatas à l'échelle nationale ?
- Améliorer les déclarations dans le Géocatalogue : En 2014, une région largement pourvoyeuse comme l'Aquitaine permet d'imaginer le panel des données en attente de déclaration au niveau national. Un processus de saisie à partir d'une classification des données devra être envisagé à termes. Plus vite il sera mis en place, moins ce processus de tri sera difficile, même s'il y aura encore pendant longtemps des cases encore non recensées à rajouter. Pour cela un groupe de travail, avec Benoit David, Marc Leobet et le BRGM devra être constitué.

**Le mandat de ce Groupe de Travail « amélioration et mise à jour de la liste de données et services » sera proposé pour la prochaine réunion de la Commission « données ».**

- Utiliser la technique de sondage : selon la Directive, une série de donnée pourrait être affectée à plusieurs thèmes, mais cela détourne le sens des statistiques du rapportage. Pour cerner ce biais, la CE a décidé de mener une enquête par l'intermédiaire de l'Université de Louvain qui utiliserait pour cela une technique de sondage. En France, ce processus dit « de sincérité » est maîtrisé puisqu'il a été décidé dès le départ que l'outil de calcul ne se saisirait que du 1<sup>er</sup> mot-clé thématique. Cependant, la technique de sondage pourrait être utilisée dans le futur pour évaluer les systématismes de mauvaises classifications des séries de données.
- Organisation : La Commission Donnée est bien le lieu pour prodiguer les conseils à donner aux plateformes pourvoyeuses des séries de données au Géocatalogue, même si un compte rendu peut en être fait, le cas échéant, à la Commission AT.

## **2. INSPIRE et les travaux de maintenance engagés fin 2013 début 2014 par la Commission Européenne, enjeux et perspective**

**par Benoit David, MIG du MEDDE**  
**Voir présentation en PJ.**

Le MIG européen (Maintenance & Implementing Group) est une sorte de service après-vente d'INSPIRE. Des échanges ont lieu entre techniciens européens qui permettent de mettre en exergue les dysfonctionnements. Les WP (groupes de travail du MIG) ont, entre autres objectifs, de faire remonter à la CE les incohérences des règlements et les moyens d'y remédier, tout en évitant au maximum de les modifier.

A la suite des travaux du WP6, il devient clair que l'information géographique doit se structurer autour des registres et des listes de code. Ils constituent la pierre angulaire de l'infrastructure de l'information géographique numérique en constitution sous l'impulsion d'INSPIRE. Ce point figure d'ailleurs dans le projet de rapport d'évaluation sur la mise en œuvre de la directive INSPIRE proposé par l'AEE (Agence européenne de l'environnement) et le JRC (en fait CCR : Centre commun de recherche).

Comme ce qui a été initié par le MEDDE pour la COVADIS, ou le CNIG pour le PCRS (Plan Corps de Rue Simplifié), un travail de labélisation de registres nationaux doit être désormais amorcé par la Commission Données.

Chaque objet géolocalisable INSPIRE doit pouvoir être modélisé grâce à un code ou une liste de codes qui le spécifient. L'interopérabilité exige que la reconnaissance de ces objets soit possible au niveau européen. Il faut donc commencer par identifier les objets-métiers. Quatre types de listes de code offriront toutes les possibilités d'intégration.

Le MEDDE met en place un processus où ces informations seront centralisées et diffusées par le Géocatalogue, mais ainsi qu'on l'a vu pour les PLU, une coordination thématique (par thème INSPIRE) est indispensable.

<p><b>La création d'un groupe de travail thématique sur les « codes listes » est confirmée. Son mandat sera proposé pour validation à la prochaine réunion de la commission « données ».</b></p>
--

### **3. Point d'avancement du GT Occupation du sol grande échelle OCS GE**

**par Benoit Gourgand, CEREMA**

**Voir présentation en PJ.**

Le canevas OCS GE est basé sur le réseau routier, les bases hydro à grande échelle n'étant pas disponibles. Les spécifications sont désormais ouvertes à un appel à commentaires :

- Principes de saisie, seuils,
- Ossature pour assurer la continuité géographique,
- Nomenclature.

**Les documents sont accessibles pour commentaires sur le site du CNIG : [http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=8069](http://cnig.gouv.fr/?page_id=8069)**

Le délai de clôture est porté à fin octobre, car il y a une vraie nécessité d'ouvrir l'appel à commentaires relatif à ces spécifications, jusqu'aux métiers de l'environnement, de l'urbanisme et de l'agriculture.

Question : L'OCS est utile et attendue pour de nombreuses applications et il est regretté qu'elle ne figure d'ailleurs pas dans le COP de l'IGN. L'INRA et l'ODR (l'Observatoire du développement rural) font en ce moment de l'identification de zones agricoles pour pouvoir spatialiser les données de ventes de produits phytosanitaires par les distributeurs agréés. Des bases OCS GE seraient structurantes pour ces travaux. Des produits du secteur privé viennent d'ores et déjà se positionner en concurrence directe à ces bases de données.

Réponse : L'IGN et le MEDDE rappellent que ces bases de données ne peuvent avancer qu'avec les financements adéquats :

- la BD Topage ne pourra démarrer qu'en fin d'année,
- la production OCS GE avance au fur et à mesure des partenariats, actuellement en Aquitaine et en Midi-Pyrénées.

La Commission tient à rappeler l'urgence de la mise à disposition ces bases de données (Hydro, OCS GE) dont dépendent de nombreuses études.

### **4. Point de situation sur les travaux des groupes de travail « Plan corps de rue simplifié » (dits « RTGE »), liés à la réforme DT DICT**

**par Yves Riallant, Afigéo**

Principes généraux pour définir le PCRS :

[http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2014/06/2014\\_05\\_19\\_PCRS-principes-g%C3%A9n%C3%A9raux.pdf](http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2014/06/2014_05_19_PCRS-principes-g%C3%A9n%C3%A9raux.pdf)

Lors de sa dernière séance, le groupe de travail « aspects techniques » a réalisé une première sélection des objets pour définir une nomenclature PCRS. Le CEREMA va rédiger un projet de modèle conceptuel qui sera ensuite soumis à commentaires.

Une des questions actuellement posée est celle des 3,5 Millions de plans ERDF, décrivant l'implantation de leur réseau, dont une grande partie reste à géo référencer. Pour recalculer ses plans, afin d'en extraire le réseau, ERDF a entrepris d'effectuer des tests (via orthophotographie, photogrammétrie, Lidar...). Ces plans, ainsi recalés, ERDF propose :

- qu'ils puissent servir de PCRS aux collectivités n'en disposant pas (sous réserve de la qualité des plans ainsi obtenus). Les conditions de cette mise à disposition restent à définir.
- que les outils nécessaires au recalage (orthophotographie, photogrammétrie, Lidar...) puissent faire l'objet d'une large mutualisation.

Cependant ERDF ne souhaite pas assurer la maintenance de ce fonds de plan mais pourrait y contribuer, comme les autres gestionnaires.

Il s'agit d'élaborer rapidement une méthodologie adéquate. Pour commencer ce travail avec les données existantes dans les communautés urbaines, des tests en vraie grandeur vont être lancés et seront étendus aux autres territoires à traiter avec 3 approches différentes suivant la typologie des zones :

- Les zones couvertes par les collectivités,
- Les zones couvertes par ERDF,
- Les zones où il n'y a aucune donnée.

## **5. Présentation de la BAN et de sa mise à jour collaborative**

**par Véronique Lemaire, IGN**

**Voir présentation en PJ.**

La volonté de construire une base adresse nationale (BAN) est ancienne et a débuté par un rapport d'Afigéo en décembre 2011. Après un démarrage difficile, l'IGN a décidé de se lancer seul en janvier 2014, et a été rejoint par la Poste fin mars. La BAN bénéficiera de nombreux partenaires nationaux avec lesquels des contacts ont déjà été pris :

- La Poste,
- L'INSEE, avec le projet Rorcal,
- OSM, qui après avoir vectorisé du cadastre s'est rapproché de l'IGN,
- Les entreprises de Telecom gros débit, qui ont réalisé que la BAN pouvait satisfaire leurs besoins en matière d'adresse.

Par ailleurs le projet BAN tisse également des partenariats au niveau local. La région Alsace est un partenaire pilote avec lequel la BAN a pu étudier des modèles de données locaux. La plateforme CIGAL agrège aujourd'hui des données locales et pourra à terme les fournir à la plateforme nationale. Rappelons d'ailleurs que la dénomination et l'adressage sont des compétences des communes. D'autres partenaires locaux existent par ailleurs : SIG L-R, SIEA 01, RGD Pays de Savoie, Géo Normandie...

De plus, une preuve de concept organisée conjointement avec la plateforme Aquitaine (PIGMA) et la Poste (Service National de l'Adresse) est en cours sur 4 communes de Gironde. Ce test permet aux applications de l'IGN et de la Poste d'interagir et de se

compléter et aux mairies de faire des retours sur le prototype développé conjointement. Ce dernier est attendu pour mi-septembre.

Le nouveau calendrier du projet BAN prévoit également :

- Fin 2014 : première version du prototype ouverte aux partenaires déjà identifiés,
- 2015 : ouverture progressive à destination de tous les partenaires intéressés.

**Un calendrier précis du déploiement ainsi que le régime politico-juridique de la BAN sont fortement souhaités pour une prochaine réunion de la Commission « données ».**